

## Lettre Mensuelle Janvier 2024

L'APCA vous souhaite une très bonne année

## Lettre spéciale : programme d'actions 2024

## APCA

PLUI ComCom de la Côte d'Albâtre devrait être adopté en 2026 : L'année 2024 sera consacrée à la fin du diagnostic territorial, la mise au point du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : Il s'agit des grands principes et la mise au point des règles. Il est donc essentiel de faire inscrire dès maintenant l'interdiction de nouveaux projets éoliens. Exprimez-vous sur le site de la ComCom. L'APCA doit participer à un atelier « éolien » et a demandé le vote d'une motion de la ComCom exprimant son opposition aux nouveaux projets ou extension de parc éoliens.

- ZADER: « Aucune commune ne pourra se voir imposer la création d'une zone d'accélération des Energies Renouvelables sur son territoire" (Zader) Le pouvoir de proposition revient aux élus et ce sont eux qui ont le dernier mot sur le zonage. Déclaration de Mme Pannier-Runacher Ministre de la Transition énergétique L'APCA continue à sensibiliser les maires pour qu'ils fassent part de leur opposition aux nouveaux projets ou d'extension de parc éoliens. Une lettre sera envoyée à chacun des maires de la COMCOM dans ce sens.
- Parc de Drosay Sasseville (extension du parc de 6 éoliennes avec 5 nouvelles éoliennes)
  Recours probable de VSB à la CAA de Douai contre l'arrêté de refus du projet signé par préfet.
  L'APCA déposera un mémoire aux côtés des services de l'Etat dans le cadre d'une intervention volontaire dans l'instance (procédure).
- **Projet Gerponville Bertreville Theuville** (création d'un parc de 4 ou 5 éoliennes) : Intensification des actions et mobilisation : pétition, sensibilisation des élus Préparation des arguments en vue de la demande d'enquête publique
- **Projet Fultot** (création d'un parc de plus de 5 éoliennes) : Réunion d'information sur le projet éolien est organisée le **vendredi 19 janvier 2024 à 18h30** en Mairie d'Hautot l'Auvray en présence du promoteur SEIDER. L'APCA sera présente pour exprimer son opposition à ce projet
- **Projet Angiens Saint Pierre La Gaillarde** (renouvellement des 5 éoliennes du parc existant et extension avec 4 nouvelles éoliennes) :

Vigilance sur les conditions de réalisation des travaux pour vérifier le respect des prescriptions de l'autorisation

- Projet Brametot Autigny (création d'un parc de 3 éoliennes) :
   Boitage à programmer
   Déploiement des panneaux « Eoliennes STOP »
- **Projet Gruchet- Saint-Siméon** (création d'un parc de 2 éoliennes) : Renforcement de la coordination d'actions avec l'APCA



N'hésitez pas à demander votre panneau et le poser près de chez vous, il est gratuit

Contact : apcacontacts@gmail.com